

Bonjour,

Je suis citoyen nantais depuis 2008. J'habite Chantenay et je suis concerné par les nuisances sonores et olfactives causées par la société Eviosys (anciennement Crown), présente sur le territoire de la commune de Nantes. Je ne suis pas le seul, depuis plusieurs années, avec des amis et voisins ainsi que d'autres riverains de l'usine, nous avons constitué un collectif qui suit attentivement l'activité d'Eviosys mais également des autres entreprises polluantes

de la ZAC du Bas Chantenay. La mairie n'a pas pouvoir de police et les services de la préfecture (DREAL) bien qu'intervenants régulièrement auprès de la société Eviosys, n'ont aucun pouvoir d'accélérer les améliorations/travaux proposé par l'exploitant dont le calendrier reste toujours obscure (cf. documents de l'enquête publique en cours pour augmentation d'activité de production). L'exploitant ne respecte pas les normes de rejets et avoue son incompétence à le faire en permanence. Depuis longtemps, trop longtemps, cette entreprise ne joue pas la carte de la transparence avec les autorités et les riverains malgré des tentatives de rapprochement en 2022 où j'ai pu visiter l'usine avec un voisin et des responsables de la DREAL et de la COPR. Rien ne change et rien ne permet de dire qu'Eviosys est prêt à rendre son activité plus vertueuse et donc beaucoup plus supportable pour les populations environnantes. La pression monte et sachez que nous ferons tout ce qui est légalement possible pour rendre transparentes les informations déterminantes pour sa santé que la population nantaise concernée a le droit d'obtenir. Ce qu'elle est également en droit de réclamer auprès de toutes les autorités locales et de l'exploitant, c'est le droit de vivre dans un environnement sain et sur. Ce n'est pas le cas depuis qu'Eviosys produit sur le territoire nantais. Des contacts avec la presse locale et certaines associations écologistes nous laissent entrevoir des actions de communications à plus large échelle sur ce sujet. L'enquête publique en cours, pour laquelle nous avons demandé une prolongation sans réponse à ce jour, devra permettre de montrer qu'Eviosys n'a jamais respecté ses engagements, ne les respecte pas et ne les respectera pas plus dans son projet d'augmentation d'activité industrielle.

Nous ne souhaitons pas porter préjudice au moins de 300 salariés du site qui sont probablement les premières victimes d'une exposition chronique à des composés organiques volatils (COV) dont certains sont peut-être carcinogènes, irritants puissants surement. Nous soutenons l'économie locale mais pas au détriment de la santé locale !

J'espère une écoute de votre part et un retour à cette sollicitation de vigilance vis-à-vis de l'enquête publique attentée

par Eviosys.

Cordialement,